NOTE D'INFORMATION

CFG TRADER

Nature juridique **FCP**

Société de gestion CFG Gestion

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikhtas METTIOUI Directeur Sestion d'actifs et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP21072 en date du 31/03/2021.

MIN

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion CFG Gestion sise à 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca représentée par Madame Sofia SKIREDJ en sa qualité de Directeur Général, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

1

SA au Capital de 5 000 000 Dh Siège Acciel: 5/A Rue Ibnou Tour CASABLANCA 20 100

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.



I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : CFG TRADER

Nature juridique : FCP

- Code Maroclear : MA0000037400

- Date et référence de l'agrément : 27/11/2020, GP20180

- Date de création : 23/07/2012

- Siège social : 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca

- Durée de vie : 99 ans

- Exercice social : **01^{er} Janvier** au **31 Décembre**

- Apport initial : 1,000,000 de Dirhams

- Valeur liquidative d'origine : 100 Dirhams - Etablissement de gestion : CFG Gestion

- Etablissement dépositaire : CFG BANK sise à 5-7 Rue Ibnou Toufail, Quartier

Palmiers, Casablanca et représenté par Monsieur Younes BENJELLOUN

Commercialisateur

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
CFG Gestion	Yasmine EL YAKOUBI	0522488241
CFG Bank	Réseau d'agences bancaires	0522488241

- Commissaire aux comptes
BERRADA ALLAM

: ERNST & YOUNG représentée par Abdeslam



II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

Classification : Actions.

- Indice de référence : Compte tenu de la stratégie d'investissement du FCP CFG TRADER, aucun indice de référence n'est adapté.
- Objectifs de gestion : L'objectif du fonds est d'offrir aux souscripteurs une rentabilité dupliquant celle du marché principal à la bourse de Casablanca. Par ailleurs, ce fonds sera spécialisé en « Trading » avec le risque inhérent à cette activité.

En particulier, le portefeuille du FCP suivra une stratégie de gestion non benchmarkée. La sélection des valeurs se fera en deux étapes: la première étape consistera à déterminer la liste des valeurs les plus liquides parmi les grandes capitalisations du marché principal de la Bourse des valeurs de Casablanca. Cette liste comportera les valeurs présentant les ratios de liquidités les plus élevés. La deuxième étape consistera à choisir dans cette liste un maximum de quinze valeurs qui offriront un fort potentiel de croissance sur le court terme d'un point de vue technique à travers les différents indicateurs techniques ou chartistes (moyennes mobiles, RSI, canaux de tendance, données stochastiques, vagues d'Elliott, Fibonacci, chandeliers japonais) ou tendanciel suivant les news flow du marché (recommandations des sociétés de bourse, publication des résultats, opérations sur titres, introduction en Bourse, communiqués de presse, informations émanant d'organes de presse reconnus, informations publiques émanant des dirigeants ou des services de communication des sociétés cotés). Notons que cette liste sera amenée à être modifiée très fréquemment selon les critères cités ci-dessus. Les poids des valeurs dans le portefeuille évolueront constamment par conséquent le fonds aura un fort "turnover".

Stratégie d'investissement :

Le fonds s'engage en permanence à investir au moins 60% de ses actifs hors titres d'OPCVM actions et liquidités, en actions, certificats d'investissements et droits d'attribution ou souscription cotés à la bourse des valeurs de Casablanca ou sur tout marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public. Par ailleurs, le fonds pourra consacrer 10% de son actif net à des opérations en devises à l'étranger, dans les conditions de la réglementation en vigueur.

De plus l'univers d'investissement du fonds est constitué des instruments financiers suivants :

- Actions;
- Droits d'attribution ou de souscription;
- Certificats d'investissements ;
- Titres de créances négociables ;
- Obligations;
- Titres d'OPCVM:
- Placements en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur;
- Dépôt à terme.
- Enfin, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et mise en pensions dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.
- Durée de placement recommandée : 5 ans.
- Souscripteurs concernés : Grand public.



III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM: 12/11/2012.
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne, Tous les jours ouvrés ou si celui-ci est férié le jour ouvré qui suit.
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : Elle est affichée en permanence au siège social de l'établissement de gestion du FCP et dans le réseau distributeur. Elle est publiée hebdomadairement dans un journal d'annonces légales.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues et validées auprès de CFG Gestion et du réseau placeur de CFG Bank avant le vendredi à 11 heures pour être exécutées sur la base de la valeur liquidative du même jour.
- Affectation des résultats : capitalisation entière.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.



IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - 3% HT maximum des montants souscrits dont 0.2 % incompressible acquis au FCP.
 - Commission de rachat maximale :
 - 1,5% HT maximum des montants rachetés dont 0.2 % incompressible acquis au FCP.
 - Cas d'exonération :
 - o N/A.
- Frais de gestion :
 - Au maximum 2% HT l'an. Les frais de gestion sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative sur la base de l'actif net constaté déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par CFG Gestion et sont débités trimestriellement.

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
(1) Frais Commissaire aux Comptes	20 000,00 dhs HT
(2) Commission AMMC	0,025% HT
(3) Frais Dépositaire	0,09% HT
(4) Frais Maroclear (annuel)	3 600,00 HT
(5) Frais Maroclear (trimestriel)	Selon les conditions en vigueur
(6) Gestion financière, administrative, et reporting	Frais de gestion -(1) -(2) -(3) -(4) -(5)

